

# NOMINATION JEAN-PAUL DIETSCH

Paris, le 1er septembre 2025

## ACPM : JEAN-PAUL DIETSCH EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ACPM



Le Conseil d'administration de l'ACPM a désigné sa nouvelle direction générale en nommant Monsieur Jean-Paul DIETSCH au poste de Directeur Général de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM).

**Cette nomination unanime du conseil d'administration est l'aboutissement d'une procédure d'assessment rigoureuse afin de déterminer le meilleur profil, interne ou externe, pour l'ACPM.**

**Un dirigeant capable d'accélérer la transformation de l'ACPM tout en capitalisant sur son rôle de tiers de confiance des médias.**

**L'ACPM dispose d'une expertise unique dans le traitement et le contrôle de la data des médias, en particulier sur les médias digitaux dont Monsieur Jean-Paul DIETSCH a participé aux développements.**

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, **Monsieur Jean-Paul DIETSCH** aura pour mission de recentrer l'ACPM dans son rôle de tiers de confiance en charge du contrôle de la diffusion de la Presse de l'ensemble des médias, mais aussi d'imaginer en accord avec son conseil d'administration les grandes évolutions des mesures et études indispensables à la bonne compréhension des nouveaux usages des Français ainsi que de la valorisation des marques médias sur l'ensemble de leurs canaux. Il exercera cette responsabilité sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc CHETRIT**, Directeur Général de l'UDM qui se félicite de cette nouvelle organisation ayant largement œuvré pour identifier le meilleur candidat



*Jean-Paul Dietsch a le profil idéal et la connaissance parfaite du secteur pour poursuivre la transformation de l'ACPM et construire les partenariats stratégiques qui contribueront à renforcer le rôle de tiers de confiance de l'ACPM dans le secteur des médias en France*

**Jean-Luc CHETRIT**



*C'est avec une grande fierté que j'endosse le rôle de directeur général, je suis très reconnaissant de la confiance qui m'est accordée par le conseil d'administration et sa présidence, c'est pour moi une formidable opportunité de développer le rôle fondamental de l'ACPM qui consiste à démontrer la valeur des médias, dans une totale équité.*

**Jean-Paul Dietsch**

Par cette nomination, l'ACPM réaffirme sa volonté de jouer un rôle majeur dans la mesure des médias et ses évolutions à venir mais aussi son dynamisme dans l'univers du digital afin d'y apporter le même niveau d'exigence.

# ACPM

**LE TIERS DE CONFIANCE  
LA VALEUR DES MÉDIAS**

La mission de l'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, est d'être le tiers certificateur des médias. L'ACPM est née en décembre 2015 de la fusion entre l'OJD (ABC français, fondateur de l'IFABC) et la SAS AudiPresse (mesure d'audience de la Presse).

Depuis les années 2000, l'ACPM a élargi sa mission et contrôle désormais un univers médiatique plus large : les certifications et labels, la diffusion de la Presse écrite, l'enquête sur le lectorat de la presse écrite, les statistiques des sites web et des applications, le streaming de la radio numérique, la certification de l'exposition DOOH, la certification de la mesure des Podcasts.

Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur très concurrentiel des médias. La certification de la diffusion d'un titre ou de l'utilisation d'un site est un gage de fiabilité. La mesure d'audience est une référence sur le marché des médias. Adhérer à l'ACPM montre la volonté de transparence des éditeurs, leur intérêt à se comparer aux autres.

## CONTACT

[acpm.fr](http://acpm.fr) | 01.43.12.85.30 | [communication@acpm.fr](mailto:communication@acpm.fr)  
89 rue de Monceau 75008 Paris